



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-12

L'an deux mille dix-neuf, à 10h
Le 17 mai à Bulgneville (88)

Date de convocation	9 mai 2019
Nombre de délégués : <ul style="list-style-type: none"> ● Titulaires ● Suppléants ● Présents ● Votes par procuration 	46 Titulaires 46 Suppléants 26 Présents 3 votes par procuration

Étaient présents :

M. Philippe CLAUDE	M. Patrick FLOQUET
M. Bernard PIERQUIN	M. Christian MAURER
M. Boris RAVIGNON	M. André LIEBAUX
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Bernard SALQUEBRE
M. Pascal GILLAUX (Pv de M. Dekens)	M. Gilbert BOGARD
M. JC JACQUEMART	M. Michel NORMAND (Pv M. Wallendorff)
M. Philippe FOSSEPREZ	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
Mme Thérèse BERGER	Mme Danielle COMBE (Pv M. Merveille)
M. Yvon HUMBLLOT	Mme Dominique HUMBERT
M. Régis RAOUL	M. Simon LECLERC
M. JP CHABOUSSON	M. Alain FIDERSPIL
M. Jean PANCHER	M. Eric GILLARDIN
M. Michel COURTOISIER	Mme Morgane PITEL

Objet de la délibération :

Demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Longwy

Résultat du vote
Pour : 27 Contre : 2 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-12

Objet de la délibération :

Demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Longwy

Par délibération du 28 février 2019 la Communauté d'Agglomération de Longwy (61 000 habitants) demande son adhésion à l'EPAMA-EPTB Meuse pour l'ensemble de son territoire.

Pour rappel, le territoire de la Communauté d'Agglomération de Longwy est composé des communes de Chénières, Cons-la-Grandville, Cosnes-et-Romain, Cutry, Fillières, Gorcy, Haucourt-Moulaine, Herserange, Hussigny-Godbrange, Laix, Lexy, Longlaville, Longwy, Mexy, Mont-Saint-Martin, Morfontaine, Réhon, Saulnes, Tiercelet, Ugny, Villers la Montagne.

Selon les statuts en vigueur, la Communauté d'Agglomération de Longwy serait représentée par trois délégués (trois titulaires et leurs trois suppléants) au sein du Comité Syndical.

Après avis Favorable du Bureau Syndical du 26 avril 2018,

Le comité syndical :

- Accepte la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Longwy, pour l'ensemble de son territoire.

le Président



Boris RAVIGNON

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 30/05/2019 à 17:59:56
Référence : 080d3b0f6aed4f3e6ff37f5f857e453a78ef1d89